



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LAMPAUL-GUIMILIAU

## Mesure de soutien aux commerces Lampaulais

La Municipalité a souhaité apporter son soutien aux commerces Lampaulais face à la crise du COVID-19. Des bons d'achats sont proposés aux habitants : pour 5 € achetés, 20 € de bons d'achats vous seront remis sous la forme de 4 bons de 5 € à dépenser uniquement dans les commerces Lampaulais listés ci-dessous. Le complément est pris en charge par la mairie.

Ces bons seront en vente à la Maison des associations le mercredi 9 décembre de 15h à 19h, le vendredi 11 décembre de 17h à 19h et le samedi 12 décembre de 10h à 12h.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile. Un seul achat par foyer.

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public ou en espèces (prévoir l'appoint).

Liste des commerces : L'atelier du cheveu ; Natur-L et lui ; L'ivresse des mots ; L'orchidée sauvage, L'escapade ; Société des établissements Lamer ; Le Nevez Ker ; Escargots des enclos ; Le Monarque ; Le bar de l'enclos ; Le fournil des enclos.